

dramaturge de notre peinture primitive ? Le génie de maître Roger a manqué à nos initiations morales. A l'exception du retable d'Anvers les *Sept Sacrements*, les grands chefs-d'œuvre du maître sont en terre d'exil. Quel appui notre sensibilité et nos énergies ont ainsi perdu et comme nos cœurs adolescents auraient accueilli avec joie ces effusions de beauté et d'amour ? Il y a quinze ans notre musée ne possédait pas encore la petite *Piéta* de la collection Pallavicini où la mort du Sauveur, l'angoisse de la Vierge, l'ardeur surhumaine du disciple, la détresse de la Madeleine s'éternisent sous un ciel de gloire. On y discerne le souffle d'une âme unique. Mais posséderons-nous jamais du maître le chef-d'œuvre qui, tout en exaltant les jeunesses futures de notre cité, renseignera pleinement les bonnes gens de Bruxelles sur le peintre miraculeux venu de Tournai voici tantôt cinq siècles et logé à deux pas d'ici au coin de la *Guldenstraat* (aujourd'hui rue de l'Empereur) et du *Langen Steenwech die van Scantersteen tot Coudenberghe waert opgaet* (actuellement la Montagne de la Cour) ? Hélas ! Nos espérances s'effacent graduellement tandis que d'année en année grandit la gloire ressuscitée de l'illustre maître wallon. Du moins sommes-nous ici conscients de sa force, fiers de l'immense rayonnement de son génie, étroitement unis dans une cérémonie que rehaussent les représentants qualifiés du Pays ; du moins le culte du grand ancêtre est-il définitif en nos cœurs et s'est-il traduit sans hésitation par cet hommage qui en constitue, je crois, la première manifestation unanime, nettement officielle et, je dirai le mot sans crainte des sourires, pleinement *patriotique*.

Fromentin disait de Rubens : « C'est un homme qui honore l'homme ». Disons de Roger : « Il honore le pays tout entier en honorant l'humanité entière ». Que l'admiration de ses contemporains nous soit une perpétuelle édification. Roger de le Pasture (il faut écrire *de le* et prononcer *del* comme l'a prouvé M. Jules Feller) n'est point Bruxellois, mais nos magistrats le nomment *portrater der stadt van Brussel*, — et sachant qu'on ne remplace point de tels hommes, décident qu'après sa mort son emploi sera supprimé. Et ce haut fonctionnaire, dont le titre d'ailleurs s'accompagnait d'honoraires modestes — tous les ans un tiers de drap — est connu et honoré des puissances de la chrétienté entière : princes, prélats, grands seigneurs, hauts dignitaires de la Cour, magistrats communaux. Faut-il citer et vous rappeler ? Philippe le Bon, Charles le Téméraire, le chancelier Nicolas Rolin, le richissime maître d'hôtel Pierre Bladelin, Jean Robert, abbé de Saint-Aubert, Jean Chevrot, évêque de Tournai. — en Italie : le pape Martin V, Lionel d'Este, Alphonse d'Aragon, François Sforza. Et en admettant que l'érudition vienne à retrancher un ou deux noms de cette liste, en revanche que d'admirateurs puissants, riches, restés inconnus le maître devait compter ! Car c'est l'honneur des grands siècles passés d'avoir toujours adopté sans hésitation, sans exception les hautes expressions de l'art, d'avoir favorisé leur empire par une adhésion immédiate de tous les cœurs. Quel témoignage, quel acte de foi artistique que l'empressement des mécènes italiens à acquérir des retables de celui que l'on appelait erronément là-bas *Rugerus Bru-*

giensis, quelle preuve aussi de cette foi que le soin jaloux avec lequel ces seigneurs humanistes de Ferrare et de Naples exposaient ces chefs-d'œuvre septentrionaux à la place d'honneur de leur bibliothèque et studiolo où venaient s'en émerveiller leurs intimes, leurs humanistes, leurs historiographes et les artistes ! Et songez qu'au siècle suivant, malgré les conquêtes irrésistibles de la beauté italienne, les inspirations de Roger continuent d'émouvoir les artistes, les princes dilettantes, un Philippe II lequel va jusqu'à nous enlever la *Descente de Croix* des Arbalétriers de Louvain pour en parer à jamais les murs de l'immense Escorial, ce docte Lamponius qui rédigeait des actes diplomatiques dans la salle de notre Hôtel de ville ornée des grandes peintures de justice du *portrater*, et interrompait de temps en temps son travail pour s'écrier : « O Roger quel maître tu étais ! ». Et si Lamponius n'a point poussé cette exclamation, ce qui est possible — ce qui est certain dira sèchement l'érudition — comme alors la légende qui la rapporte revêt un sens profond, comme elle nous renseigne d'une façon précise, historique sur la fidélité foncière des générations italianisées aux héros qui créèrent notre art !

Ces héros, ces créateurs vous le savez, ce sont les van Eyck, le maître de Mérode, Thierry Bouts, maître Roger. Voilà les colonnes, voilà les piliers du temple, — voilà nos *classiques* (et le mot ne saurait s'entendre ici que dans le sens d'artistes créateurs, essentiels). Mais lequel de ces fondateurs alimenta la pensée de son siècle aussi généreusement que l'artiste tournaisien ? Des maîtres de premier ordre se contentèrent d'être ses dociles imitateurs ; la popularité de ses compositions maîtresses est attestée par le nombre de leurs répliques. Ce n'est pas assez de dire qu'à côté du génie épique des van Eyck, de l'intimisme incomparable du maître de Mérode, de la religiosité grave de Thierry Bouts, Roger de le Pasture se distingue par l'intensité de son génie dramatique, le rythme de ses ordonnances plastiques, l'harmonie intime de ses aspirations mystiques et réalistes. Ce n'est même pas assez de dire que parmi nos peintres du quinzième siècle il fut le grand psychologue, ce que déjà Van Mander avait remarqué, puisqu'il loue Roger d'avoir puissamment contribué aux progrès de notre art en traduisant les mouvements de l'âme : douleur, joie, colère. Ce qui finalement confond, quand on récapitule les œuvres attribuées au maître — et qui ne sont pas toutes de lui, tant s'en faut, mais qui lui appartiennent, parce qu'elles procèdent de thèmes créés par lui — c'est l'*imagination*, cette faculté souveraine de l'artiste, cette projection tangible de la vie idéale, de la cité paradisiaque où le créateur s'enferme aux heures de l'inspiration.

Oui, Roger est le plus dramatique des peintres dans ses *Crucifixions* et ses *Dépositions* ; mais il ne néglige pas les agréments secondaires du drame ; il sait être un conteur exquis dans ses *Nativités*, voire un peintre de genre et d'intérieur de premier ordre, un précurseur de Pieter de Hoogh dans sa *Naissance de saint Jean-Baptiste*. Et jusque dans ses plus petites compositions il épanche les trésors d'une âme élevée, ardente et tendrement humaine. Le premier, il nous montre le bourreau de saint Jean-Baptiste détournant le regard de la tête

qu'il pose sur le plat de Salomé ; le premier, dans son *Annonciation*, il exprime le trouble de Marie et la représente tremblante, laissant tomber son livre d'heures à la vue de l'Ange. Son entente du pittoresque lui permet d'aborder un sujet négligé par les Van Eyck : l'*Adoration des Mages*, et les archaïsmes de forme et de technique atténuent à peine le brio, l'éclat, la riche variété des figures qu'on admire dans le tableau surnaturel de Munich. Au surplus, le génie des van Eyck a subjugué le peintre de Tournai et, par la disposition de son *Saint Luc peignant la Vierge*, — suggérée par celle de la *Madone du chancelier Rolin* — Roger se reconnaît tributaire des peintres immortels de l'*Agneau*. Il n'atteint point à la théologique splendeur de ceux-ci dans son *Jugement dernier* de Beaune, mais quelle exécution, quelle entente de la beauté décorative, quelles figures vraiment angéliques que celles qui se dirigent vers le parvis céleste, quelle intuition des âmes sacrées ! L'œuvre était jadis sur l'autel de marbre de la chapelle de l'hôpital et nous pouvons deviner quelle vision d'espoir et d'épouvante se levait aux yeux des malades quand s'allumaient tous les feux de la chapelle, et quand, pour parler comme l'historien Albert Vandal, « l'amas scintillant des cierges encadrait les mystiques splendeurs du drame final de la chrétienté ».

Et je n'insiste point sur l'activité de Roger portraitiste voulant éviter dans les paroles que je prononce ici presque au pied levé des commentaires qu'il convient de réserver à des auditeurs moins avertis. Ce qui importe en cette heure de commémoration, c'est de nous mettre un instant en face de ce grand esprit, d'entrevoir si possible les trésors de son âme, d'écouter les enseignements de son art et de son génie.

N'incarne-t-il pas mieux qu'aucun de nos primitifs l'unité de notre peinture d'autrefois ? Les ateliers flamands et wallons ont connu une communion esthétique constante, irrésistible, instinctive, je dirais volontiers fatale. Roger vient de Tournai, et il est si bien accueilli à Bruxelles qu'il prend figure de Bruxellois, traduit son nom, s'appelle van der Weyden, — sans oublier jamais sa ville natale. Son art d'ailleurs n'est pas uniquement un composé de traditions flamandes et wallonnes. A l'analyse, d'autres influences apparaissent. C'est que le génie parle toutes les langues, et l'art, suivant la forte parole du comte de Laborde, est à lui seul la langue universelle. Aussi la beauté échappet-elle le plus aisément du monde aux entraves régionalistes. Celles-ci, nos peintres d'autrefois les ont ignorées. Les Wallons fréquentaient les ateliers brugeois et anversoises ; les peintres d'Anvers, de Bruxelles, des Flandres rendaient justice aux maîtrises wallonnes ; au seizième siècle, ils accoururent en foule chez le Liégeois Lambert Lombard. Réjouissons-nous de reconnaître dans la beauté une telle inspiratrice de concorde, réjouissons-nous de ce que de grands humains aient vécu sur notre sol, qui nous disent après des siècles de nous unir, d'étreindre nos mains, d'aspirer comme eux à fréquenter les cimes de la fraternité.

Pour s'alimenter d'inspirations internationales, l'artiste n'en sera pas moins fortement de sa race ; et notre race, formée de deux fractions, s'exprime par les maîtres d'une seule école. La peinture wallonne de Roger, du maître de Mérode, de Gossart, de Jean Prévost, de Lambert

Lombard, de Bertholet Flémalle, de Gérard Douffet fait corps avec la peinture flamande. *Cor unum et anima una*. Glorifions en Roger le grand Wallon, mais honorons en lui le Belge d'avant la lettre. Et rangeons-le très haut dans la hiérarchie des grandes âmes... Toute cette gloire que nous venons d'évoquer faiblement, ces visions, ces drames, qui naissaient dans le cerveau du maître, avaient pour cadre quotidien une maison bruxelloise, un grand logis certes, avec une *grote poerte*, dit le vieux texte, mais une demeure d'artisan, l'habitation qui convenait au *portrater* que la ville payait avec un tiers de drap. Mais qu'on ne s'arrête pas à la physionomie bourgeoise de ces choses défuntes. La flèche de notre Hôtel de ville s'achevait vers le temps où l'art de Roger dardait ses rayons suprêmes. Et de telles tours ne s'élevaient qu'en un temps qui connaissait de telles âmes...

Roger partit à soixante-cinq ans, et je me représente le cortège funèbre avec le clergé, les magistrats, et des plourants sans doute, comme on en voit autour des tombeaux bourguignons, traversant le vieux Cantersteen, où la foule, venue de par toute la ville, se pressait devant les boutiques, s'entassait sur les escaliers étroits que connut notre enfance... Il fut enseveli à Sainte-Gudule, devant l'autel de Sainte-Catherine, la troisième ou quatrième chapelle à gauche du chœur, et sa femme plus tard fut enterrée à ses côtés. On plaça sur la tombe une dalle bleue où était représenté un mort : *Eenen blauwen steen daer een doyen op staet...* Ayant posé une pierre là où vécut Roger, nous voulons ériger au maître un monument funèbre dans la collégiale bruxelloise, un monument qui, j'en forme à nouveau le souhait, sera l'œuvre d'une des grandes personnalités de notre école de sculpture, car Van der Weyden, illustre créateur de thèmes, ne peut être glorifié que par un artiste puissamment original. De la pierre que nous venons d'inaugurer au mémorial que nous érigerons la distance est courte. Que de transformations tout juste à cet endroit ! Ah ! l'aspect des choses a changé depuis Roger. Il ne faut pas que l'âme des choses change. Dans le Bruxelles renouvelé, érigeons pieusement les autels des ancêtres sacrés. Les morts sont les invisibles, non les absents. Sur les autels de Roger nous apporterons l'offrande de notre ferveur, afin que s'épanchent en nous et en ceux que nous aimons les forces de ce vaste cerveau candide, afin que ceux qui nous suivront soient à jamais sensibles aux douceurs et aux grâces de son infinie beauté.

Discours de M. Poulet,

Ministre des Sciences et Arts.

Je ne m'attendais pas à prendre la parole aujourd'hui. Il ne me serait d'ailleurs pas possible de célébrer mieux le grand artiste que l'on veut honorer, que ne l'ont fait les orateurs précédents. Mais je tiens pourtant à affirmer les sympathies du Gouvernement pour l'œuvre que l'on a annoncée. Il est évident que Roger de la Pasture (Van der Weyden) mérite un monument plus considérable que la modeste plaque que nous avons inaugurée aujourd'hui. Le Gouvernement

sera toujours heureux de rendre hommage à ceux qui ont si magnifiquement illustré notre Patrie dans le passé et de rappeler à nos concitoyens l'admiration et la reconnaissance que nous devons aux grands artistes d'autrefois.

La cérémonie prit fin à midi et demie.

La plaque apposée au coin de la rue de l'Empereur et de la rue Montagne de la Cour est en pierre bleue de Tournai.

L'inscription, que nous reproduisons ci-après, s'y trouve gravée en lettres d'or et l'ensemble constitue un modèle de sobriété et de bon goût, que nous devons à l'obligeance d'un des membres des *Amis de l'Art wallon*, M. l'architecte David, de Bruxelles, qui a bien voulu se charger de veiller à tous les détails d'exécution.

Qu'il en soit ici remercié.

ICI S'ÉLEVAIT LA
MAISON OÙ TRAVAILLA
AU XV^e SIÈCLE
LE PEINTRE ROGER
DE LE PASTURE
DIT VAN DER WEYDEN
NÉ A TOURNAI EN 1399
MORT A BRUXELLES
EN 1464.
LES AMIS DE L'ART
WALLON, 1913



Les Études wallonnes dialectales

par Jules Feller

Les journaux du 10 ou 11 octobre dernier annonçaient au public cette nouvelle à sensation : on dit que le gouvernement, à la demande de M. J. Destrée, « va instituer à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège un *cours de philologie wallonne* et un *cours de folklore wallon*. C'est parfait !... ». « Parfait ! », ont répondu tous les braves cœurs wallons, prompts à l'enthousiasme et à la reconnaissance, qui se réjouissent dès que l'Etat fait mine d'accorder la moindre faveur à la Wallonie, et qui, de confiance, réservent bon accueil aux promesses.

Pourtant, dans l'occurrence, cette agréable nouvelle a intrigué le public. On s'est demandé en quoi consistent ces cours, ou ce cours, qu'il s'agit d'instituer. Va-t-on vraiment enseigner le wallon à des étudiants de philosophie ? Ou peut-être l'histoire de la littérature wallonne, chose qui se comprendrait beaucoup mieux ? Ou sera-ce le folklore wallon, chose qui se comprendrait beaucoup moins ?

L'hésitation dans les termes employés par les journalistes et par les lecteurs qui commentaient la nouvelle, montre que le public se perd dans les divisions et subdivisions des cours scientifiques d'une Université.

Ce qu'il approuve avec bonheur, c'est que le gouvernement accorde une satisfaction morale à la Wallonie ; de quelle nature est cette faveur, il ne s'en rend pas compte exactement.

C'est le rôle des spécialistes de le lui expliquer, afin qu'il estime davantage l'innovation, avec plus de justesse surtout, et qu'il ne se contente pas de rapporter la création d'un cours universitaire à cette querelle de langues, où il met aussi plus de sentimentalité que d'analyse exacte.

Telle est la raison pour laquelle *Wallonia*, qui a pris en mains

depuis longtemps déjà la défense des intérêts artistiques et scientifiques du pays wallon, m'a demandé une note explicative. Je ne promets pas de renseigner les lecteurs sur les intentions ministérielles, que je devine seulement ; mais il est possible au plus humble philologue wallon de démêler les questions trop spéciales où s'embarrassent les profanes, et, en exposant les *desiderata* de la philologie wallonne, de dégager assez clairement la physiologie de cet enseignement réclamé par l'intervention sympathique de M. Jules Destrée.

Mais, pour étayer cette explication, il nous faudra d'abord remonter aux principes et contrarier certains préjugés.

I.

La science ne fait pas de distinction entre substances nobles et substances vulgaires. Dans un laboratoire, si une combinaison dégage quelque gaz méphitique, ce n'est pas pour la chimie une raison d'écarter de ses études les analyses malodorantes. La médecine aussi se dévoue à tous les maux de l'humanité : elle ne se réserve pas seulement pour les consommations romantiques et les vapeurs sentimentales. De même cette science qu'on appelle linguistique ne doit pas consacrer ses efforts aux seules langues mondiales ; elle a le devoir de scruter les humbles patois, avec d'autant plus de soin qu'ils sont plus inconnus. Ces patois ont une grande importance dans la science du langage. Il en est du domaine des langues comme du domaine zoologique : une nouvelle forme animale découverte n'est pas seulement une unité de plus à caser dans une nomenclature ; ce n'est pas négligeable comme un pois de plus dans un sac, comme une fleur de plus dans un parterre, ou un lapin de plus dans une futaie ; c'est un témoin qui comble peut-être une lacune dans notre connaissance de l'engendrement ou de l'évolution des espèces ; c'est un être dont l'examen microscopique nous révélera peut-être la solution de quelque point important de physiologie. Le but capital de la science n'est-il pas en effet la connaissance des évolutions, des progressions, de la vie des êtres en un mot ? De même que l'histoire ne se condense pas en un certain nombre de biographies ; que la géographie ne peut se borner à présenter quelques sommets isolés, curiosités sans lien entre elles et sans signification ; que l'histoire naturelle ne consiste pas à exhiber le lion, l'éléphant, le buffle et autres grands animaux ; de même la linguistique ne peut se borner à l'étude de

quelques grands spécimens isolés. La matière qu'elle étudie, c'est le langage humain, sous toutes ses manifestations. Il n'y a point pour elle de parlars nobles et de vulgaires parlars. Sans doute, comme la matière est immense, un linguiste a le droit de se spécialiser dans une partie plus ou moins vaste de cette étude ; mais la science du langage en général a pour objet toutes les manifestations de l'humanité par la parole. Aucun jargon de sauvage ne lui est indifférent. Quelles richesses matérielles ne donnerait-elle pas pour la connaissance de l'étrusque ou de la langue carthaginoise ? pour dix pages suivies de l'ancien gaulois continental du temps de Vercingetorix ? L'esprit occupé des soins vulgaires, avide des jouissances élémentaires ne comprendra jamais le frisson de bonheur dont vibrèrent les philologues lorsque, l'an dernier, les journaux annoncèrent que M. Constant Martha avait trouvé la clef de l'étrusque. On imagine à peine quelle fut l'émotion du monde savant, en ces jours héroïques de la philologie où l'on annonça que Champollion avait pénétré le secret de l'ancien égyptien, que les inscriptions trilingues des rois Achéménides livraient tour à tour l'énigme des langues perdues des Mèdes et des Assyriens. Tous ceux pour qui la recherche de la vérité est une jouissance et un devoir sentaient que c'était là d'immenses chapitres nouveaux de l'histoire de l'humanité qui se révélaient ainsi dans ces découvertes linguistiques et que les murs de l'inconnu reculaient dans l'espace et le temps. Le magicien qui ressuscite ainsi les civilisations disparues, c'est le linguiste. On l'aide, certes ; il y a des archéologues et des voyageurs ; il y a même parfois des bailleurs de fonds. Mais c'est le linguiste qui est la pierre angulaire de toute reconstitution historique. Et la raison en est bien simple.

Les gens d'affaires, qui estiment la connaissance des langues en ce qu'elles permettent de demander son chemin à un policeman, ou de découvrir sur la carte du restaurant le plat désiré, ne sentent pas assez que les langues sont des communicatrices et même des créatrices de pensée, de religion, de morale, d'art, de science, d'action. On ne saurait trop répéter que toutes les philosophies, toutes les activités intellectuelles, toute la psychologie de l'humanité sont condensées dans les idiomes des peuples, que toutes les variations infinies, toutes les étapes de l'évolution multiforme de notre race sont inscrites en dernière analyse dans les mots et les phrases, dans les œuvres littéraires, aussi sûrement que les sons s'inscrivent aujourd'hui sur les disques et les cylindres du

phonographe. C'est par la connaissance de leurs langues que nous pénétrons intimement dans la vie des peuples disparus ou éloignés ; que nous comprenons la vie des peuples qui nous entourent, s'il est vrai que le présent ne se comprend bien et ne s'explique réellement que par le passé.

A ce point de vue, toutes les langues se tiennent, comme tous les peuples. Aucun peuple, aucun idiome ne peut être déclaré quantité négligeable. Les langues et les mœurs des sauvages de l'Australie centrale ont des faits importants à nous révéler sur les religions primitives et les vieilles croyances de l'humanité, c'est-à-dire sur les origines de ce qu'il y a de plus intime et de plus profondément ancré au cœur de l'homme.

Dira-t-on que l'étude des idiomes parlés autour de nous ne découvrira aucun fait scientifique nouveau et que ces patois sont des objets négligeables ? On l'a dit et on le dira, chacun ayant l'habitude de mesurer l'utilité des choses à l'utilité qu'il est capable d'en retirer. La difficulté de la démonstration consiste à faire admettre qu'il y a des utilités suprêmes, qui dominent la recherche de la fortune et de la jouissance personnelle. L'esprit matériel peut l'accepter des lèvres, il n'en est pas persuadé au fond. La discordance se complique d'équivoques. Si on affirme que la connaissance du français importe, cette proposition ne rencontrera pas de contradicteur, mais chacun l'entend à sa manière et s' imagine que les autres l'entendent comme lui. L'homme d'affaires appelle « connaissance du français » la possession d'un nombre suffisant de mots et de tours précis, qui lui permettent de communiquer avec ses correspondants sans méprise. Mais l'artiste et le linguiste y voient le sens profond des mots, les nuances de sentiment, la valeur artistique ; et, pour les posséder plus sûrement, il veut savoir ce que le mot a signifié jadis, les variations par lesquelles il est arrivé au sens actuel, le tout et le menu de ce sens actuel, bref il se pose le problème des origines à toute occasion. Ses préoccupations et ses études de langage commencent où finissent celles de l'homme d'affaires. C'est la langue instrument d'art et de science, véhicule de toutes les idées à travers les siècles, qu'il poursuit. Pour arriver à son but, il en étudie minutieusement les origines mot par mot, son par son, disséquant et comparant sans relâche, et il condense ses observations pour tous dans les grammaires et les dictionnaires. Or, sera-t-il permis aux utilitaires de nier l'utilité de cette étude parce qu'ils ne la conçoivent pas ou qu'ils n'en ont pas besoin ? parce qu'elle

ne rapporte pas la seule chose qu'ils estiment, l'argent ? Il est pénible de devoir insister sur des distinctions aussi élémentaires, mais, dans notre industrielle et matérielle Belgique, ce n'est pas un lieu commun de prouver que les savants ne sont ni des parasites, ni des paresseux, ni des fous.

La linguistique est une science qui n'a perfectionné que peu à peu ses méthodes, étendu que peu à peu son champ d'expérience. On croyait jadis que la science du langage n'avait à se préoccuper que des langues parlées par de grands peuples et par de nombreux millions d'individus. On se contentait de grouper ces langues et de les comparer pour en pénétrer la texture, l'origine, et saisir en gros la marche générale de la pensée à travers les peuples et les générations. On croyait alors que les patois étaient des déformations négligeables de la langue savante. Grave erreur. On s'est aperçu après plusieurs siècles d'études que les langues savantes sont des patois, eux aussi, mais des patois qui ont été cultivés artificiellement, au-dessus et presque en dehors des conditions naturelles de la vie du langage. Instruments supérieurs de la pensée moderne, elles ont tiré leur force du terreau des patois méconnus. Elles se sont élevées comme ces grandes fleurs monstrueuses incapables de se reproduire. Elles ont si bien dénaturé les éléments dont elles ont tiré leur éclat et leur noblesse qu'elles ne sont souvent explicables que par leurs congénères évincées. Telles les grandes religions qui se partagent l'humanité ont leur explication, non en elles mêmes, mais dans les humbles mythologies de primitifs où règnent le totémisme, le fétichisme, la zoolâtrie. Les savants se sont aperçus qu'ils trouvaient souvent dans l'obscur dialecte qu'ils avaient eu la chance de parler en leur enfance l'explication de phénomènes encore mal interprétés de la langue générale ; et, chacun d'eux recourant à son patois, il est devenu visible pour tous que l'étude des patois devait être le fondement des études linguistiques. Dès lors, on s'empressa de recueillir les patois, sous toutes les formes, en textes, en œuvres littéraires, en vocabulaires régionaux et technologiques, en dictionnaires, avec la crainte de les voir disparaître avant d'être explorés, avec la hâte fébrile qu'on met à une œuvre pieuse, pressante et trop longtemps négligée.

De là, ces éclosions de sociétés linguistiques dans les cinquante dernières années. Sous des titres divers, elles ont toutes pour but l'analyse des patois, l'établissement d'archives dialectales, la publication d'études linguistiques dialectales. Quelques unes,

comme la *Société de Littérature wallonne*, se proposent en même temps un but artistique, la culture des patois ; et même un but moralisateur, puisqu'elles détournent la foule des plaisirs faciles vers les plaisirs littéraires. Mais la partie scientifique de leur œuvre est de recueillir ce qui déjà s'imprécise et s'évanouit dans le passé. Il y a des sociétés dialectales en Suisse, en Allemagne, en France et ailleurs, qui ont leur organisation particulière, leur *Bulletin* par lequel elles restent en rapport avec le public, leur *Glossaire* en gestation (1). La France a eu sa *Revue des patois gallo-romans*, qui n'a disparu que quand toutes les revues de linguistique romane eurent fait place aux patois. Il s'est fondé en Allemagne une *Revue internationale de dialectologie romane*, dont les wallonisants belges font partie, dont le siège social est fixé à Bruxelles. Enfin la dialectologie est devenue une branche d'enseignement universitaire, et, soit sous le nom de géographie linguistique, soit sous d'autres noms, elle a pénétré dans les programmes. La philologie classique elle-même a fait entrer dans son cercle d'études les dialectes grecs anciens non littéraires, tels que l'arcadien, le cypriote, l'éléen, et les dialectes *linguistiques*, comme l'osque et l'ombrien. Les formes dialectales conservées par les lexicographes grecs, les inscriptions recueillies par les archéologues modernes dans tout le sol gréco-latin viennent s'ajouter aux témoignages des textes littéraires ou le plus souvent suppléer à leur absence. Ce n'est pas un engouement, une mode qui pousse une armée de travailleurs à découvrir, à expliquer, à classer en *corpus* tous ces reliefs des plus humbles patois anciens ou modernes ; c'est le sentiment, devenu peu à peu une conviction et une certitude, que la nature ne fait pas de saut et que tous les intermédiaires entre les langues mondiales ont une immense valeur de démonstration.

Qu'est-ce que la Belgique a fait dans le domaine des études dialectales ? Que lui reste-t-il à faire ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

(1) En Suisse une société puissante prépare un *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Elle publie un *Bulletin* qui en est actuellement (1913) à sa douzième année. — Depuis février 1905, il existe une Association pour la création d'un *Woerterbuch der rheinischen Mundarten*, qui comprendra le dialecte francique de la Moselle, le francique ripuaire, le bas-francique de la province rhénane. — En France, les sociétés d'archéologie et d'histoire s'occupent beaucoup des patois et publient des lexiques, des textes et des travaux philologiques. Il en est de même en Alsace-Lorraine.

II.

Nous ne rappellerons pas ici le passé de la philologie classique, germanique, romane en Belgique, dont les œuvres et les hommes ont joué un rôle honorable dans le développement de la linguistique ; nous n'entendons parler que des études dialectales elles-mêmes en omettant les travaux et les courants plus généraux.

La Belgique a eu des ouvriers qui se sont mis résolument à l'étude des patois germaniques et romans parlés sur notre sol. Les Flandres, Anvers, le Brabant, le Limbourg ont les dictionnaires et vocabulaires dialectaux de DE BO et SAMYN, J.-F. TUERLINCKX, SCHUERMANS, GUIDO GESELLE, A. RUTTEN, ISIDORE TEIRLINCK, J. JACOBS, CORNELISSEN et VERVLIT, DE VREESE, etc., dont beaucoup sont des publications de l'Académie flamande. Le Hainaut, le Brabant wallon, le Namurois, le Liégeois et le Luxembourg ont des ouvrages nombreux, la plupart plus anciens et de science plus trouble, les dictionnaires de CAMBRESIER, REMACLE, LOBET, FORIR, SIGART, VERMESSE, DELMOTTE, GOTHIER, HUBERT, DASNOY, PIRSOU. Nous mettons à part le Dictionnaire étymologique wallon de CHARLES GRANDGAGNAGE, qui fut une œuvre très remarquable pour son époque et qui reste la base des études étymologiques. A côté de ces ouvrages imprimés, il convient de ranger les dictionnaires manuscrits de VILLERS, SCIUS, DUVIVIER, DETRIXHE, BOIGELOT, PIERPONT. A ces travaux viennent s'adjoindre tous ceux, plus courts mais plus consistants, que la *Société de Littérature wallonne* a exécutés ou suscités. Rien qu'en se plaçant au point de vue dialectal, il existe un nombre considérable de vocabulaires locaux, dont il serait trop long de rappeler ici les titres et les auteurs(1). Beaucoup d'entre eux ne satisfont plus aux désirs de précision et de dénombrement complet où la *Société* est arrivée, mais ils ont rendu des services aux philologues indigènes et ils continuent à en rendre aux philologues étrangers. Nombre d'études phonétiques existent sur le liégeois, sur l'Est wallon et la Prusse wallonne, sur le namurois, les patois du Luxembourg central et méridional, sur le gaumais, le lorrain, le champenois, Couvin et l'Ouest wallon. Ces études sont presque toutes partielles et fragmentaires, il est vrai, mais leur ensemble

(1) Cf. O. COLSON, *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1856-1906)*, dans le *Bulletin* de la dite Société, tome XLVII, 1908.

forme pourtant une contribution respectable à la dialectologie de nos patois.

Il est dans l'ordre des choses que les particuliers prennent l'initiative du mouvement ; qu'ils suscitent des sociétés lorsque les projets ou le champ d'expérience dépasse les efforts d'un seul homme ; que l'Etat enfin, trésorier répartisseur des deniers de tous, aide à l'éclosion des œuvres dont les sociétés elles-mêmes ne peuvent assumer les frais. Cette participation matérielle est bien due à ceux qui, sans esprit de lucre, ont dévoué leur vie au progrès de l'une ou l'autre science. L'Etat ne s'est pas désintéressé des travaux des linguistes. Il a créé une *Académie flamande*, qui, depuis 1886, a pu, sans aucun souci pécuniaire, publier une riche collection de textes, d'œuvres philologiques sur l'ancienne langue et les dialectes flamands ou néerlandais. Les professeurs de philologie germanique à l'Université de Gand peuvent facilement consacrer une partie de leurs efforts à des études de phonétique, de morphologie et de syntaxe des dialectes thiois.

La situation n'est guère aussi brillante pour la philologie romane dans la partie wallonne du pays. Les malheureuses querelles suscitées par le flamingantisme ont réussi à créer une confusion regrettable entre les intérêts scientifiques et les intérêts pratiques ou politiques. C'est pourquoi il n'y a point d'*Académie wallonne* pour faire pendant à l'*Académie flamande*. C'est pourquoi on n'oserait mettre ici en balance les subventions allouées à la philologie flamande et celles qui sont attribuées à la philologie wallonne. Il n'est pas vrai que l'Etat soit hostile à nos études, mais l'Etat est un corps à nombreuses têtes, et il est si difficile d'éclairer, de persuader, d'électriser toutes ces têtes à la fois ! Quand un ministre homme de science, qui a lui-même professé dans une Université, reconnaît la nécessité d'encourager une œuvre scientifique, combien derrière lui d'autres têtes refréneront sa bonne volonté, en invoquant des raisons d'opportunité, l'équilibre des budgets, le baromètre de l'opinion publique, l'intérêt d'un parti, l'absence de précédents. Avec la plus entière bonne foi, la machine administrative s'effraie et se défie, et elle garde une attitude expectante qui est la résultante de toutes les préventions et de tous les malentendus.

III.

La philologie wallonne attend de la bienveillance du gouver-

nement deux choses capitales : une subvention efficace au *Dictionnaire wallon*, un cours de dialectologie wallonne à l'Université de Liège.

Le cas du Dictionnaire n'a encore été exposé devant le public de *Wallonia* que par une excellente chronique de M. O. Colson, depuis la publication, en 1904, de la préface du *Projet* (1). Nous voudrions bien ne plus en parler, car on a mauvaise grâce à réclamer toujours. Mais les deux questions sont connexes et nous devons résumer la première avant de passer à la seconde.

Le *Dictionnaire wallon* est une œuvre qui doit embrasser tous les dialectes romans de Belgique. Il doit étudier pour chaque mot les formes dialectales multiples et les origines du mot sous les rubriques *dialectologie*, *étymologie*. Puis il doit exposer aussi complètement que possible, comme dans le LITTRÉ et avec plus de souci de l'évolution sémantique, toutes les significations avec de nombreux exemples tirés de la littérature et du folklore oral de chaque région. On peut en estimer le contenu à deux cent mille (200.000) articles. Cette œuvre sera utile à tous les littérateurs de notre pays, plus utile encore à tous les philologues de Belgique et de l'Etranger qui se consacrent à l'étude des littératures et des langues romanes. Elle ne sera pas inutile au progrès de la philologie germanique : la position du wallon aux confins de la région romane, son caractère particulier de langue imprégnée de germanisme et débordant de termes germaniques en font un instrument indispensable pour étudier les multiples infiltrations réciproques du roman dans le german et du german dans le roman. Cette œuvre serait aussi instructive pour les philologues flamands que les œuvres de l'Académie flamande sont instructives pour les philologues wallons.

Nous sommes assurés pour cette œuvre de la coopération de l'Etat. Néanmoins elle est encore entourée de conditions telles qu'elle est rendue inefficace. Les subventions promises ne sont ni assez préventives, ni assez chaleureuses pour permettre au *Dictionnaire* d'éclore. En effet, en raison des matériaux recueillis, de ceux qu'on peut espérer recueillir encore, j'estime à cent fascicules de quatre-vingts pages à deux colonnes l'étendue de l'ouvrage. En recherches sur place, en frais de correspondance, d'impressions, de correction d'épreuves, chaque fascicule va coûter

(1) Voy. cette Préface, ci-dessus t. XII, p. 187. Et la chronique à propos du *Bulletin du Dictionnaire wallon*, ci-dessus, t. XIV (1906), p. 272.

quatre à cinq mille francs, car on ne peut se contenter d'un papier et d'une impression vulgaires en caractères fatigués. Il faudra plus de vingt-cinq ans à trois spécialistes dévoués (nous tablons sur l'organisation qui existe actuellement), dégagés de toute besogne absorbante (circonstance qui n'existe pas, bien au contraire,) pour mener l'œuvre à bonne fin. Ni les auteurs, ni la *Société* elle-même ne peuvent assumer les frais d'une publication pour laquelle il faut un matériel d'impression spécial et pour laquelle tout imprimeur exigera des garanties particulières. La conséquence de cette situation est l'enlisement, et le découragement peut-être bientôt. Une généreuse initiative de l'Etat mettrait tout le travail en train; mais il n'y a pas de précédents. L'Etat veut appliquer au *Dictionnaire* le système de subvention des sociétés archéologiques. Et nous voilà dans l'ingrate posture du bénéficiaire qui ne peut tirer parti du bienfait! Cependant, pour ma part, je ne désespère pas encore, je n'ai pas la moindre défiance dans la libéralité des pouvoirs publics. Elle viendra, telle que nous la désirons, quand on comprendra mieux la grandeur du but, l'importance du résultat, la générosité de l'effort. Si nous n'avions pas été jusqu'ici pénétrés de cette foi, il y a longtemps que nous aurions abandonné l'ouvrage et que nous nous serions donné le temps de regarder le bleu du ciel et la couleur du feuillage...

IV.

Le *Dictionnaire* n'est que la forme imprimée de cette étude des dialectes romans de la Belgique. Il n'en est même qu'une partie, car il doit être complété par des œuvres théoriques exposant d'une façon suivie la phonétique, la morphologie, la syntaxe de nos patois, et par un atlas linguistique qui expose les phénomènes simultanément en tableaux. Mais ces œuvres ne réclament pas des sacrifices pécuniaires aussi importants; le *Dictionnaire* demeure le rocher de Sisyphe. En regard de l'œuvre écrite, il y a l'enseignement oral qui servirait à transmettre l'expérience acquise et qui formerait des successeurs aux wallonisants d'aujourd'hui. C'est pourquoi on a pressé le gouvernement de créer *un cours* de philologie wallonne ou, pour être plus précis, *de dialectologie wallonne* à l'Université de Liège.

La foule ignore, en général, quelles matières réelles se cachent sous ces noms. Aussi l'idée se déforme en passant de bouche en

bouche. Essayons donc d'expliquer clairement ce qu'il convient d'exécuter.

Il ne peut être question d'enseigner le wallon ni les dialectes wallons à l'Université, pas plus que le flamand, l'allemand ou l'anglais. L'exercice pratique d'une langue n'est pas du ressort de l'Université. Ce sont les théories, c'est la recherche, l'interprétation et la classification des faits du langage, c'est leur explication historique qui sont objets de science.

D'autres ont confondu la littérature et le folklore. Le mot folklore est à la mode, semble-t-il; mais on prononce trop souvent ce mot en lui donnant un sens vague, beaucoup trop compréhensif. On en fait la science de tout ce qui n'est pas vérité scientifique, en sorte que l'histoire des religions ou la littérature d'un peuple seraient du folklore. Tel n'est pas le sens du mot. L'histoire des religions se sert du folklore, mais elle est une œuvre de psychologie; la littérature d'un peuple, grand ou petit, contient des traits de folklore, mais elle n'en fait point partie. Le folklore est simplement l'ensemble des croyances, des superstitions, des contes, chansons traditionnelles, dictons, usages, coutumes, fêtes, médecine, botanique et autres sciences populaires; il n'est que le magasin aux traditions, où les sciences qui étudient le passé humain vont puiser des matériaux. Mais ces sciences sont en dehors. L'Université donc, qui ne peut avoir pour but de faire retenir aux têtes les plus dures, par des exercices pédagogiques de mémoire, le magasin des mots, ne peut avoir davantage pour mission d'enseigner et de faire retenir le magasin des traditions. Elle peut puiser dans ce magasin quand elle fait un cours d'histoire des religions primitives ou un cours d'ethnographie, c'est tout! Il ne peut donc être question d'enseigner aucun folklore, pas plus celui de la Wallonie que d'une autre nation.

Un enseignement de la littérature wallonne se comprendrait mieux: cependant ce n'est pas celui-là qui est le plus urgent, parce que les œuvres littéraires subsistent en leur qualité de documents écrits, parce que, si les autres littérateurs ont exercé une certaine influence sur notre littérature populaire, on ne peut dire que celle-ci a eu pareille influence sur le développement littéraire des grands peuples environnants. Ce qu'il est urgent d'étudier, c'est la langue elle-même dans ses manifestations orales. En effet, les dialectes sont au moment de se déformer et de disparaître. Ils ne seront pas seulement tombés en désuétude, ils seront anéantis si on n'en conserve pas pieusement le souvenir

par les moyens dont la science dispose ; ils seront détruits aussi complètement que l'ancien francique, le normand germanique le burgonde et le wisigoth, sans laisser d'autres traces que des gloses ou des textes sur lesquels on discutera sans fin. Or, si les littératures arrivées à une certaine aristocratie de pensée empruntent peu aux littératures sous-jacentes, les dialectes, eux, se suivent et se pénètrent, d'un bout du monde à l'autre, comme les vagues de la mer, sans guère s'embarrasser de distinctions sociales. Les vagues wallonnes ont déferlé sur les eaux environnantes comme elles en ont subi le choc et le mélange. Il y a eu des relations si nombreuses (1) entre les dialectes de France et ceux de la Belgique romane, entre le plus huppé de ces dialectes de France, le français, et le wallon pris en bloc ou en détail, entre les dialectes wallons et les dialectes thiois dont le flamand ne doit pas être exclu, que la science ne peut négliger la source d'information qui se trouve être la plus importante par sa position intermédiaire. Résumons toute ces considérations en deux mots : importance, urgence. Il est urgent de former un petit noyau de linguistes qui tournent une partie de leur goût et de leur activité vers les idiomes menacés. Le but n'est pas d'insuffler à ces idiomes une vie fictive, une renaissance artificielle ; il s'agit d'en conserver le *mécanisme* et la *substance*, pour que la science ne perde point sans remède de très précieux chaînons de l'évolution linguistique.

Ici, aux confins du roman, quand un des professeurs attitrés consacre un certain temps aux patois de la région, c'est avec la sensation de voler des heures précieuses à l'étude des littératures et des langues néo-latines. Il ne peut, sans nuire à l'ensemble, s'attarder sur des phénomènes propres à un seul coin de cet immense domaine à parcourir et trop particuliers. Ailleurs, quand on étudie les patois locaux, on a la sensation de naviguer en pleine eau au centre du domaine. C'est pourquoi on a eu moins de peine ailleurs à insérer les études dialectales dans les cours de philologie. On a même dépassé ce stade en maints endroits. A Paris, à Berlin, à Vienne, on pousse actuellement le souci de l'enregistrement des patois au point qu'on a créé les *Archives de la parole*. On fait passer devant l'appareil phonographique des paysans, des mar-

(1) Nous l'avons montré maintes fois par des exemples de tout genre dans des articles du *Bulletin du Dictionnaire wallon* (t. 1 à 8, 1906-1913), dans notre volume de *Notes de philologie wallonne* (H. Champion, 1912), dans divers comptes rendus d'œuvre de philologie romane à la *Revue de l'instruction publique en Belgique*. Tous les articles de mes collègues Haust et Doutrepoint le démontrent également.

chandés, des gens de tout métier, des vieillards et des grand'mères, des chanteurs et des conteurs, afin de noter leurs phrases, leur accent indescriptible, de conserver la phonétique exacte et jusqu'aux intonations locales de leurs patois. M. Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, est venu en novembre dernier à Bruxelles et à Liège faire des démonstrations concluantes sur l'utilité d'une « bibliothèque » de ces disques dialectaux.

Nous n'en sommes pas là ! Nous avons d'abord à créer un enseignement. Pour orienter quelques esprits vers l'étude, la recherche et le collectionnement des survivances dialectales de notre pays, il faut qu'on en fasse connaître le prix à une fraction, si minime soit-elle, de la jeunesse universitaire.

Au reste, semblable étude ne sera pas non plus sans profit pour la philologie classique ou les autres branches de la linguistique. L'étudiant comprend mieux les phénomènes grammaticaux antiques ou éloignés, il les fait mieux entrer dans le cercle des choses tangibles et concrètes, quand il observe autour de lui, dans des langues humbles et connues d'enfance, des phénomènes analogues. Il n'en avait appris que les noms dans ses grammaires classiques : il en percevra le sens et la portée réelle dans les patois.

V.

Tout comme l'initiative des particuliers, la bonne volonté de l'Etat se heurte à des objections, qu'il faudrait essayer de résoudre.

Une première difficulté provient de ce que la partie dite la plus éclairée du public ne conçoit pas assez clairement le but de l'étude des patois. Soyez ingénieur, médecin, avocat, député, voilà de vrais métiers ; mais passer sa vie à recueillir d'informes idiomes, ce sport fait hausser les épaules de l'économiste, du manieur d'argent, du politicien, de tout honnête bourgeois. Evidemment le public n'y met point de parti-pris ; mais, tant qu'on ne lui a pas expliqué par le menu l'objet et le but d'une science, il ne peut manifester pour elle une tendresse enthousiaste. En attendant, il ne manque pas de chercher aux efforts des philologues un but qu'il comprenne, une utilité perceptible ; il en trouve un, absolument faux, qui peut convertir son indifférence en animosité : il s'imagine que les savants étudient les patois pour les émonder, les convertir en langues et imprimer ainsi une vie nouvelle à des idiomes qu'il vaudrait mieux laisser mourir de leur lente et insensible consommation. A vrai dire, l'étude que le gram-

mairien fait d'un patois ne nuit pas à ce patois, elle doit même lui apporter un regain de popularité ; mais on ne peut pas évaluer très haut l'efficacité de cette protection en regard des multiples facteurs de destruction et de ruine. Quoi qu'il en soit, il n'est pas du tout vrai que le but du grammairien soit la réviviscence des patois. Il sent trop bien, lui, l'impossibilité de lutter contre les forces d'unification qui entraînent le monde. Son but, beaucoup plus modeste, est de sauver de l'oubli, pendant qu'il en est temps encore, cette langue qui est l'œuvre collective d'un peuple, qui a servi pendant des siècles à ce peuple pour donner une forme à ses sentiments et à ses idées, qui a été l'âme complexe et incessamment changeante d'une nation pendant deux mille ans. Etrange inconséquence ! tel qui comprend l'utilité d'un musée de tableaux, de costumes, d'armes, de vieux objets désuets, ne comprend pas qu'un dictionnaire est aussi un musée, le musée du langage, et que le vieux patois en décadence contient cent mille fois plus de souvenirs, plus de témoins des vieilles mœurs, des vieux usages, des vieilles croyances que les plus riches musées d'antiquités. Le musée et le dictionnaire, le dictionnaire et le cours pratique se complètent et devraient se donner la main. La possession de nombreux objets de l'antiquité gauloise ne nous console pas d'avoir perdu à jamais la connaissance du gaulois.

En second lieu, le gouvernement peut avoir à lutter contre la passion politique, pour qui la question des langues en Belgique est devenue un beau champ de bataille. Je suppose bien que philologues flamands et philologues wallons sont persuadés que la connexion de leurs efforts aide puissamment au succès de leurs études. Je pourrais citer tel philologue de marque, comme M. Mansion, partisan convaincu de certaines revendications flamandes, qui s'est mis résolument à l'étude du wallon ; et l'on ne peut dire que ce soit par étroitesse d'esprit, puisqu'il embrasse tout le domaine des langues indo-européennes. Mais combien d'autres à côté d'eux, moins avertis et plus aveuglément passionnés, croient qu'il y a du danger à ce que le gouvernement favorise par une subvention au dictionnaire et par la création d'un cours les études dialectales wallonnes ? C'est la même déraison qui faisait hier attaquer dans les journaux de Bruxelles l'éminent inspecteur de l'enseignement moyen, M. Goemans, parce qu'il est à la fois inspecteur de français et membre de l'Académie flamande. Cet état d'esprit est le plus dangereux obstacle à tout progrès scien-

tifique. Il faut essayer de dissiper son mépris, ses craintes et ses erreurs.

Par crainte qu'une faveur, même toute platonique, advienne au wallon, on répète que le wallon n'est pas une langue, qu'il n'a pas de littérature ancienne, pas de littérature contemporaine douée de quelque valeur. On pose comme un axiome qu'il existe en présence une langue flamande et une langue française, en face desquelles le wallon est un infâme patois. La science regarderait d'un œil indifférent ces appréciations ignorantes, si elle n'en était pas entravée dans sa marche et si ce n'était pas son rôle de dissiper les opinions fausses. Pratiquement elle doit sortir de sa tour d'ivoire et remettre les choses au point.

Non, il n'y a pas de « langue » wallonne, puisque chez nous aucun dialecte wallon n'est arrivé à primer politiquement les autres, tandis que le français de l'Île de France, dialecte de la cour capétienne, s'élevant avec la fortune des Capétiens, a évincé les autres dialectes de la France unifiée. Mais n'en est-il pas à peu près de même du flamand ? Ni le dialecte de Gand, ni celui de Bruxelles, ni celui d'Anvers, ni celui de Tongres, ni celui de Bruxelles, n'a évincé les autres. De par la situation politique de nos anciennes provinces, il existe au Nord une multiplicité de dialectes semblable à celle que nous constatons au Sud. Si l'on veut faire une équation qui ne soit point boîteuse et que la science puisse avouer, il faut comparer le français et le néerlandais comme langues, le flamand et le wallon comme faisceaux de dialectes. Si l'on tente de prouver que le flamand est arrivé à une unité plus appréciable, la science répondra que la wallon a aussi un dialecte prépondérant, plus littéraire, plus cultivé, le liégeois, dont la richesse n'est pas le produit d'une culture en chambre et n'a rien de factice. Allons-nous discuter la valeur réciproque des deux littératures ? Nous nous contenterons de renvoyer pour le wallon au livre de M. Wilmotte (1), sans songer d'ailleurs à la puérile préoccupation d'affirmer des supériorités et de distribuer des prix.

Craint-on, en favorisant les études wallonnes, d'avoir à reconnaître politiquement une troisième langue nationale ? Nous pouvons rassurer la politique et même le flamingantisme sur ce point : jamais la philologie n'a créé une langue. Si le wallon n'a pas d'unité,

(1) M. WILMOTTE, *le Wallon, histoire et littérature des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Bruxelles, Rozes, (1893).